

**ANNEE 2023**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 4 DECEMBRE 2023**

Délibération n°

**2023088**

Date de convocation : 30/11/2023

Date d'affichage : 06/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	16
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	18

Vote : 18

Pour : 18 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'Unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le

ID : 064-216401000-20231204-2023088-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 4 décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 novembre 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Marc PERRIER.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie GRABET DIT BOUCHET, Guénaël LE CAM, Laure TREMOUILLE.

Absents excusés : M. Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA (pouvoir à Mme Marie GRABET DIT BOUCHET), Jean-Baptiste HALTY  
Mmes Nathalie HARAN, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU, Céline FAYS (pouvoir à Laure TREMOUILLE)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**OJ n°2 : DECISION MODIFICATIVE N°2  
Budget annexe du CLSH**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

L'exécution du budget nécessite certains transferts de crédits, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de crédits **à l'intérieur de la section de fonctionnement**, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Désignation	Dépenses (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
D-60612 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	1 000,00 €	0,00 €
D-60622 : Fournitures non stockées - Carburants	1 000,00 €	0,00 €
D-60623 : Fournitures non stockées - Alimentation	1 000,00 €	0,00 €
D-6068 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	1 000,00 €	0,00 €
D-6184 : Versements à des organismes de formation	1 500,00 €	0,00 €
D-6248 : Transports de biens et transports collectifs - Divers	1 500,00 €	0,00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	5 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-6331 : Versement mobilité	0,00 €	500,00 €
D-6336 : Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	0,00 €	500,00 €
D-64131 : Personnel non titulaire - Rémunérations	0,00 €	6 000,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE :

- Les transferts de crédits proposés,
- Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Fait à Bassussarry, le 4 décembre 2023.

Le Maire,  
Michel LAHORGUE

